Image not found or type unknown

Ltige avec enseigne de materiaux

Par **Guillaume54100**, le **23/11/2016** à **18:08**

Bonjour jai passe une commande de materiaux dans une grande enseigne .Apres la visite d'un commercial il était établi qu'il serait possible de l'an livrer directement sur ma terrasse pour faciliter la tâche des ouvriers . La livraison etait prévue un jeudi à 14:00 . Je me libère donc cette après midi pour la réceptionner mais personne ne vient . J'appelle l'enseigne qui m annoncé que la livraison sera repoussée au lendemain sans même m'avertir ! le lendemain 7:00 le chauffeur arrive et m'annonce qu'il ne pourra pas la descendre sur ma terrasse en contrebas d'une immeuble pour des raisons de sécurité .il laisse ainsi toute ma commande au bord de la route . je prends contact avec un commercial qui se déplace et qui m'envoie un camion plus petit , suspectible de me livrer à l'endroit convenu. Il m'accorde au titre de dédommagement un rabais de 220€ . À 12:00 (je me suis retrouvé de faite bloqué à la maison une fois de plus pour attentre la livraison)un autre livreur vient avec un plus petit camion . Néanmoins il refusé de me livrer les matériaux sur ma terrasse car sa grue est trop petite . C est à à plus de 15 m que les matériaux sont entreposés en dehors de ma propriété sur des places. De parking de la copropriété ! Il a fallu aux ouvriers de déplacer à la brouette plus de 7 tonnes de marchandises entraînant
Une charge de travail respectivement de temps supplémentaire . j'ai perdu un temps précieux et l'enseigne ne veut pas m'accorder
Un geste commercial plus important qu'auparavant . Qu'en pensez vous ? Je pense tenter un recours avec un médiateur . Merci pour votre réponse. meilleures salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés